



La CFE-CGC, **IPECA** et vous

Élections du 21 mars au 9 avril 2025

Au quotidien, vos représentants CFE-CGC vous renseignent et vous accompagnent dans vos démarches santé/prévoyance auprès d'IPECA.

Au sein du Groupe Airbus, vos représentants CFE-CGC ont négocié et signé votre nouvel accord de protection sociale:

- Harmonisation vers le haut des prestations santé/prévoyance pour tous les salariés, cadres et non-cadres.
- Modernisation du panier de soins (médecine douce, automédication).
- Augmentation du capital-décès et allongement de la rente-éducation.

C'est IPECA qui assure l'application de ces mesures depuis le 1er octobre 2022.

Du 21 mars au 9 avril, vous devez élire vos représentants pour siéger à l'Assemblée Générale d'IPECA, parmi lesquels seront désignés des membres du Conseil d'Administration.



PINSEZ CFE-CGC



- vous faciliter la vie et vous proposer de nouveaux services
- vous protéger en favorisant les actions de prévention
- maintenir l'équilibre cotisations/prestations face au désengagement de l'État dans le financement de la Sécurité Sociale (exemple: augmentation du reste à charge des consultations).

